

GRANULÉS MOUCHES

GRANULÉS INSECTICIDES DESTINÉS À
COMBATTRE LES MOUCHES DOMESTIQUES

Présentation

DIGRAIN® GRANULÉS MOUCHES est un granulé appât insecticide (GB) destiné à combattre les mouches dans les habitations. Sa composition combine à la fois une substance active, l'acétamipride, à action choc, un attractif sexuel, le tricosène, et un appât alimentaire très appétant, qui permettent une éradication rapide et durable des mouches domestiques. Contient également un amérissant pour limiter tout risque accidentel d'ingestion.

Composition

Acétamipride (CAS n°135410-20-7)	5 g/kg
Fromage (TP19)	10 g/kg

Contient une **phéromone sexuelle** (ci-Tricos-9-ene) et un **agent amérissant** (benzoate de denatonium).

Mode d'emploi

Identifier les endroits où les mouches se posent ou se déplacent (près des portes et des fenêtres, près des sources lumineuses...) à l'abri des courants d'air.

Placer **DIGRAIN® GRANULÉS MOUCHES** dans des supports plats suffisamment larges (assiettes, coupelles) à la dose de 25 g pour 10 m². Pour une efficacité optimale, disperser les granulés sans faire de tas. Appliquer toutes les 4 semaines. Par temps sec, pulvériser de l'eau sur les appâts afin d'augmenter leur attractivité. Applicable en présence des animaux dans les zones hors de leur portée et sans traitement direct sur les animaux.



Référence et conditionnement

Réf. I7230 : Pot de 300 g - Carton de 12 unités

Précautions d'emploi

TP18 - Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr
Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche.

Placer les coupelles hors de portée des animaux domestiques et enfants. Ramasser les granulés et les éliminer conformément à la réglementation en vigueur. Ne pas réutiliser l'emballage. Ne pas mettre en contact avec les denrées alimentaires, les ustensiles de cuisine et les surfaces alimentaires. Se nettoyer les mains et la peau exposée après l'utilisation. Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir hors de portée des enfants.

Élimination

Éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément à la réglementation en vigueur (ex: grand public en déchetterie, professionnels en filière de collecte des déchets). Ne pas jeter les résidus de produit dans les égouts et les cours d'eau.